



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Graves conséquences prévues à la suite des augmentations des frais de service pour les produits de santé animale

Guelph, Ontario (5 avril 2018) — Les augmentations des frais de service proposées pour les médicaments vétérinaires entraîneront des conséquences graves et imprévues, indique un nouveau rapport préparé par Agri-Food Economic Systems. Le rapport, commandé par l'Institut canadien de la santé animale, révèle que les frais de service proposés pour l'examen et le maintien des homologations des médicaments vétérinaires connaîtront des augmentations pouvant atteindre cinq cents pour cent, à compter du 1er avril 2019. L'accès aux médicaments vétérinaires deviendra plus difficile en raison de ces frais excessivement élevés. Cette situation engendrera une baisse de la disponibilité des médicaments vétérinaires au Canada, plaçant tout le secteur des animaux destinés à l'alimentation dans une position moins concurrentielle, et laissant les propriétaires d'animaux de compagnie et les amateurs de chevaux face à un défi de plus en plus difficile à relever, c'est-à-dire maintenir la santé et le bien-être de leurs animaux.

Santé Canada prétend que les frais proposés sont harmonisés avec ceux en vigueur aux États-Unis (É.-U.), dans les pays membres de l'Union européenne (UE) et en Australie, « sans tenir compte du fait que le cheptel canadien est beaucoup plus petit que celui des É.-U., de l'UE ou même de l'Australie, et à ce titre, le marché de la santé animale permettant de récupérer ces frais de service est également beaucoup plus restreint, précise Douglas Hedley, associé chez Agri-Food Economic Systems et co-auteur du rapport. Ces frais de service proposés pour le Canada dépasseront, sur une base unitaire et par une marge considérable, ceux des régions avec lesquelles le Canada est en concurrence ».

Le rapport estime que les frais élevés proposés pour le Canada entraîneront une diminution du nombre de médicaments vétérinaires homologués au Canada. Il souligne que certaines entreprises cesseront de commercialiser au pays les médicaments destinés aux espèces mineures et les produits spécialisés. Cette situation ouvrira la porte à des options comme le non-traitement et la réforme des animaux, la recherche de médicaments pouvant remplacer les médicaments homologués, l'utilisation accrue des préparations magistrales et d'autres produits non approuvés en l'absence de médicaments vétérinaires dûment homologués. Dans d'autres cas, les entreprises pourront tenter de récupérer les augmentations de coûts dans leurs prix, et les produits de santé animale deviendront inabordable pour un grand nombre d'utilisateurs. Une réduction de l'accès aux médicaments vétérinaires pourrait nuire à la situation zoonositaire des animaux destinés à l'alimentation en raison de l'utilisation de produits non homologués pour maintenir les animaux en santé. Cette situation pourrait alors menacer les normes phytosanitaires des exportations canadiennes d'animaux destinés à l'alimentation.

« Les frais proposés auront des conséquences imprévues qui nuiront à la sécurité de notre approvisionnement alimentaire et à nos échanges commerciaux avec les pays étrangers en plus de réduire l'accès aux outils de gestion de la santé des animaux de compagnie pour leurs

propriétaires, indique le coauteur du rapport Al Mussell, dirigeant chez Agri-Food Economic Systems Research. Il s'agit d'une décision administrative prise sans une pleine compréhension de ses effets sur la compétitivité économique du Canada et le bien-être de ses animaux. Il s'agit également d'un précédent alarmant en matière de droits réglementaires qui pourrait s'appliquer ailleurs dans la chaîne agroalimentaire ».

Le rapport peut être consulté sur le site www.agrifoodecon.ca. Agri-Food Economic Systems est un organisme de recherche économique indépendant situé à Guelph, en Ontario, et spécialisé dans le domaine agroalimentaire.

- 30 -

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Al Mussell, chef de la recherche
Agri-Food Economic Systems
Tél. : (519) 827-6239
al@agrifoodecon.ca